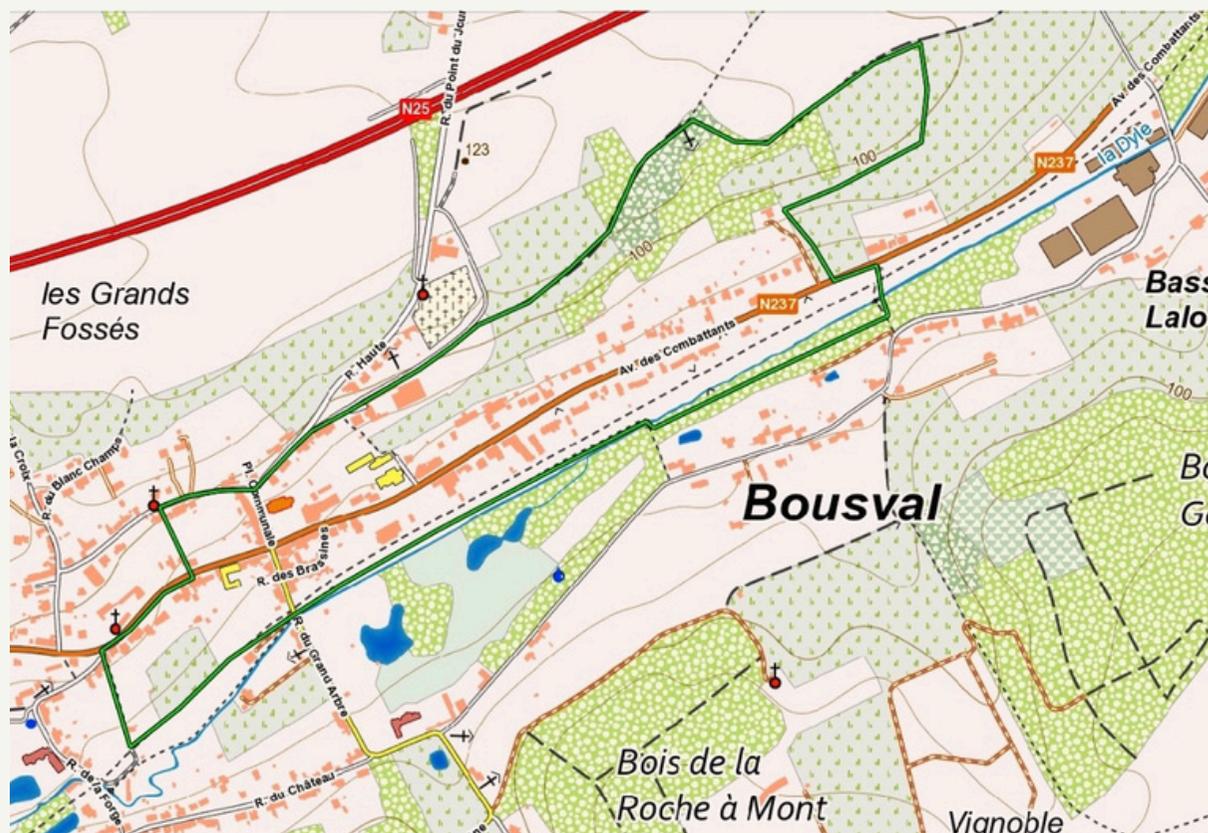


# Promenade au Bois Balon et ses alentours



Le point de rendez-vous est fixé à l'église de Bousval.  
Le parcours se déroule dans le sens horaire.

Nous empruntons :

- la Rue Haute,
- le chemin du Bosquet (n°25),
- le chemin de Laloux (n°24),
- le sentier du Bosquet (n°72),
- le sentier de Commune Pré, aussi appelé sentier du Bois Balon (n°73),
- le sentier de la Drève (n°74),
- le sentier du Marais du Moulin (n°89),
- le sentier Finet (n°88),
- l'Avenue des Combattants,
- le sentier François Huys (n°83).

L'itinéraire comporte un minimum de tronçons asphaltés et est entièrement balisé.

Une alternative au parcours proposé est possible, notamment en empruntant le RAVeL (revêtu d'asphalte), ou en raccourcissant la promenade à hauteur de la Rue du Grand Arbre.